

GARONNE-AVENIR

Association LOI 1901
135 rue Etchenique
33200 BORDEAUX

MANIFESTE POUR LE PROJET DE PORT METHANIER DU VERDON

GARONNE AVENIR est une association totalement indépendante.
Elle est composée d'individualités de tous âges et de toutes tendances qui ont en commun la défense de la vocation maritime de la Gironde, l'estuaire le plus grand d'Europe.

A ce titre elle défend les activités portuaires sous toutes leurs formes, depuis la croisière touristique avec la présence de paquebots au cœur de la ville jusqu'aux trafics se déroulant à la pointe du VERDON. Car il convient de rappeler ici que le déploiement du port de BORDEAUX sur près de 100kms est le générateur du deuxième bassin d'emplois (15000 postes environ directs, indirects et induits) pour tout le département. Toute variation de son tonnage global a un impact social considérable qui dépasse les conséquences d'un trafic particulier localisé. Cette constatation a trouvé une malheureuse illustration lors de l'abandon de l'activité des 3 raffineries de l'estuaire il y a une vingtaine d'années. La chute du tonnage pétrolier a eu des conséquences néfastes généralisées. Mais la pointe de l'estuaire avait été particulièrement affectée. Cela avait suscité de la part de la population locale toute une série de démarches et de protestations pour le maintien d'une activité pétrolière. Il faut s'en souvenir

Aujourd'hui, si GARONNE AVENIR se réjouit évidemment des perspectives offertes par le projet d'implantation d'un port méthanier, elle s'étonne du tollé généralisé qu'il soulève notamment hors du département de la Gironde ce qui est quelque peu surprenant. Notre association admet tout à fait les inquiétudes des riverains dont beaucoup ignorent les caractéristiques d'emploi et de stockage de cette énergie moderne (bien plus sûre et propre que les manipulations pétrolières de jadis). Ils sont en droit d'exiger des garanties de sécurité rigoureuses sur tous les plans, garanties pour lesquelles la société 4'GAZ s'est déjà engagée et doit accepter éventuellement d'en fournir de supplémentaires.

Mais sans attendre, notre association estime nécessaire de relever les descriptions apocalyptiques que certains font des dangers maritimes engendrés par la création de ce port. Elle compte dans son sein des anciens pilotes dont certains ont pratiqué pendant une vingtaine d'années, sans aucun incident grave, le guidage et les manœuvres de grands navires pétroliers. Ces derniers avaient un tirant d'eau supérieur à celui des méthaniers qui sont aujourd'hui des navires plus modernes et beaucoup mieux équipés. Les risques résultant d'un accostage délicat sont sans commune mesure avec ceux qui pouvaient jadis s'ensuivre après un heurt générant une fissure ou un trou dans la coque sans doublure d'une unité ancienne (pollution quasi instantanée) L'usage d'hélicoptères pour déposer un pilote par tous temps est un atout sécuritaire décisif, sans parler des radars de surveillance du P.A.B. et du Service du Pilotage.

Ces précisions techniques sur ce point particulier, poussent GARONNE AVENIR à demander à toutes les autorités concernées de multiplier sans relâche les efforts d'information pour rassurer des populations mal informées des progrès réalisés depuis un quart de siècle dans

tous les domaines de la sécurité. Une vigilance légitime ne saurait engendrer des peurs anachroniques et injustifiées.

Notre Association a déjà alerté sur ce sujet les parlementaires, députés et sénateurs de la Gironde. Elle se félicite des prises de position de plusieurs d'entre eux mais déplore une trop grande réserve générale des responsables de notre Région face aux manifestations orchestrées et fort bien diligentées chez nos voisins. L'enjeu ne mérite pas ce désintérêt beaucoup trop manifeste de la part d'un grand nombre de responsables girondins, tétanisés devant on ne sait quel GRENELLE de l'environnement aquitain. Ils oublient que l'intérêt national se superpose ici à l'intérêt régional (une sécurité d'approvisionnement déjà adoptée par un bon nombre de nos voisins).

Nous le regrettons, surtout au moment où la première phase de la concertation par réunions publiques est sur le point de s'achever.

Marie José CAZEAUX
Présidente

JEAN MANDOUZE
Fondateur et Président d'honneur
De l'Association GARONNE AVENIR